



Plusieurs pros de la musique ont étudié au conservatoire d'Ardenne Métropole, comme le duo A-Vox, venu accompagner les actuels élèves sur scène, mardi soir.



LA LETTRE HEBDO

Jeunes et moins jeunes

vincent.martinet@ardenne-metropole.fr

D'habitude, côté événementiel, votre *Lettre hebdo* favorise outrageusement les annonces. Permettez-nous une exception, avec un retour enthousiaste et attendri sur le concert donné mardi au théâtre de Charleville-Mézières par les cham, les élèves du collège Jean Macé bénéficiant d'horaires aménagés leur permettant de poursuivre leur enseignement musical au conservatoire Ardenne Métropole. Les stars d'un soir avaient eu la bonne idée d'inviter leurs illustres prédécesseurs. Dont Anthéa et Virgile Guiost, le duo d'A-Vox. Résultat, une salle debout, quelques évanouissements et une vraie claque en voyant défiler les noms d'anciens cham aujourd'hui pros de la musique, dont quelques vraies stars... Bravo à eux et bienvenue aux petits jeunes !

Réactif

guy.pratlong@ardenne-metropole.fr

L'actualité locale de cette semaine a abondamment tourné autour des gens du voyage. Pour faire court, ces derniers sont venus occuper en toute illégalité un terrain jouxtant le parc des expositions de Charleville-Mézières et prévu pour accueillir un parking destiné à héberger les véhicules des visiteurs de la foire exposition. Force est finalement resté à la loi : les nomades installés illégalement ont plié bagages jeudi, libérant le parking occupé jusqu'alors. Mais mieux vaut prévoir le pire... Mercredi, en quelques heures, Ardenne Métropole est parvenue à mettre en place une navette permettant d'accéder gratuitement à la foire depuis le parking Picasso. Ce service, devenu inutile dès hier soir, a été supprimé. Mais il est bon de savoir que l'agglomération sait être réactive...

Couée

julie.diels@ardenne-metropole.fr

Pour un parent, il est toujours émouvant de voir son rejeton effectuer ses premiers pas : combien d'entre nous ont eu la larme à l'œil en voyant leur ado voler de ses propres ailes en quittant le cocon familial ? Fierté et nostalgie cohabitent alors que les géniteurs doivent apprendre à s'effacer pour laisser toute sa place au petit devenu grand... Hier midi, c'est un peu l'ambiance qui régnait à la pépinière d'entreprises du Val de Vence. Cérémonie de départ : plusieurs entrepreneurs choyés depuis 4 ans s'apprêtaient en effet à prendre leur envol, d'où inévitablement un petit frisson partagé au moment du déploiement des ailes... Mais la (ou l'autre...) bonne nouvelle, c'est que la couée suivante est déjà présente au creux du nid ! À dans 4 ans pour son envol...

À l'huile ou à l'eau ?

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

Vous avez certainement dans votre entourage de jeunes artistes, des pros du feutre ou du crayon de couleur, qui n'attendent que l'occasion propice pour exposer leur talent à la vue de tous. Si c'est le cas, vous pouvez les aiguiller vers le centre aquatique de Sedan. Cet équipement communautaire organise en effet un concours de dessin réservé aux moins de 15 ans (séparés en quatre catégories d'âge). Gouache, aquarelle, collage, feutre..., toutes les techniques sont autorisées et les enfants ont le choix entre quatre thèmes : fête d'anniversaire, animal préféré, super héros et dessin animé. Pour participer, des feuilles de papier cartonné format A3 sont disponibles à l'accueil du centre aquatique et les œuvres sont à déposer avant le 22 juin au soir. Plus de renseignements [ici](#).